



POINT FORT

focus 8/17
décembre

Les villes au coeur de la prévention de la radicalisation



André Duvillard

Délégué de la Confédération et des cantons du Réseau national de sécurité. Il a élaboré le plan d'action national.

En septembre 2015, le Conseil fédéral a approuvé la stratégie de la Suisse pour la lutte antiterroriste, laquelle comprend quatre domaines d'action soit :

- La prévention
- La répression
- La protection
- La prévention des crises

Le plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent qui a été adopté le 24 novembre 2017, constitue donc un enjeu majeur en matière de prévention et une des étapes clés de la mise en œuvre de cette stratégie.

La radicalisation est un phénomène de société qui nécessite d'agir aussi en amont que possible. Dans un état fédéraliste comme la Suisse, cela a pour conséquence que les autorités des trois échelons politiques tout comme la société civile sont concernés. Dès lors, l'élaboration de ce plan d'action n'a pu se faire qu'en étroite collaboration entre ces trois niveaux politiques et les nombreux acteurs impliqués, principalement dans les domaines de la sécurité, de l'éducation, des affaires sociales ou encore de l'intégration.

Les travaux ont été conduits sous l'égide du Réseau national de sécurité, dans une approche «bottom up» afin de pouvoir bénéficier dans toute la mesure du possible des expériences réalisées en Suisse, mais aussi à l'étranger. Dans ce contexte l'apport des villes a été déterminant, à mesure qu'elles ont été souvent les premières confrontées au phénomène de la radicalisation.

Les 26 mesures élaborées doivent être mise en œuvre et la plupart d'entre-elles relèvent de l'échelon local, car ce sont là qu'agissent les principaux senseurs (écoles, travailleurs sociaux, police de proximité, associations, etc.). Les villes se trouvent par conséquent au cœur de ce dispositif de prévention, en raison même de leur forte densité de population, mais aussi du rôle de centre d'agglomération qu'elles jouent.

Le plan d'action national constitue un excellent exemple sur la manière dont un phénomène global peut être appréhendé au niveau national et offrir un soutien à l'échelon local qui est le mieux à même d'apporter une réponse adéquate. Nous sommes convaincus que lors de sa mise en œuvre, chacun saura tirer profit de l'expérience acquise par les villes qui joueront ainsi un rôle de multiplicateurs. Le fédéralisme, si souvent décrié pour sa lourdeur et sa lenteur apporte dans le cas présent une réponse parfaitement adéquate à notre organisation politique à trois niveaux, tout en accordant la place qu'il convient aux villes.

Chère lectrice, cher lecteur,

S'attaquer à la racine de la radicalisation: c'est dans cet objectif que la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont adopté le Plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Il s'agit maintenant de passer à la mise en œuvre. Il est crucial d'avoir des échanges institutionnalisés entre les autorités de tous les échelons politiques et les acteurs de la société civile.

Les villes doivent particulièrement se mobiliser en ce qui concerne le travail de prévention précoce et universel. Mais elles s'impliquent déjà beaucoup – que ce soit par des services spécialisés, le travail de quartier et le travail social ou encore par les campagnes de sensibilisation dans les écoles et les associations sportives ou de loisirs. C'est sur ces expériences qu'il va falloir s'appuyer!

La rédaction de focus vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année et une heureuse nouvelle année 2018!

Sommaire

Point fort	1
Interview	2
Le thème	3
Session et procédures de consultation	4
L'UVS dans la ligne de mire	5
Agenda	6

INTERVIEW

«C'est la proximité qui permet de lutter contre le sentiment d'abandon»



Thierry Apothéloz
Conseiller administratif de Vernier et
Président de l'Association des communes
genevoises

Thierry Apothéloz est membre de l'Exécutif de la ville de Vernier (15^e commune de Suisse) depuis 2003. Travailleur social et juriste de formation, il dirige les dicastères de la cohésion sociale (emploi, jeunesse, seniors, action sociale, médiateurs sociaux, contrats de quartier), de la petite enfance, de la sécurité municipale et de l'informatique. Il préside également depuis 2015 l'Association des communes genevoises et est membre de plusieurs entités cantonales.

En novembre, vous avez été au «Sommet des Maires» à Barcelone qui a traité la lutte contre l'extrémisme violent. Avec quelles conclusions en êtes-vous revenus?

Ce sommet a démontré que la lutte contre l'extrémisme devait se décomposer sur plusieurs terrains d'intervention (prévention, information, répression). La question de la préservation des liens sociaux et de l'action de proximité en amont a été largement évoquée, ce qui est une bonne chose. Avant d'être une problématique de sécurité publique, la question de l'extrémisme est avant tout une question sociale.

Quels sont les défis spécifiques dans ce cadre que vous avez à relever dans votre ville?

Vernier est une ville populaire. Elle est la plus précarisée du canton de Genève et doit faire face aux nombreux défis de cohésion sociale et de vivre-ensemble qui se posent dans les quartiers urbains, comme partout ailleurs. L'objectif central de notre politique est de maintenir le lien avec les populations les plus vulnérables, celles qui sont les plus susceptibles de connaître un processus de radicalisation. Il faut occuper le terrain, par tous les moyens et offrir du service public de qualité, qui renforce le sentiment d'appartenance et la citoyenneté. C'est la proximité qui permet de lutter contre le sentiment d'abandon et d'exclusion.

Après les attentats de Paris, le Canton de Genève a mis en place une plate-forme de détection et de prévention de la radicalisation. Comment fonctionne cet instrument aujourd'hui?

Cela fonctionne plutôt bien, car la démarche genevoise fait appel à des professionnels de l'action sociale et de la sécurité, en lien direct sur le terrain avec les jeunes. Elle vise à prévenir les risques et intervient de manière coordonnée et intelligente avec les services en charge des questions sécuritaires. Tous les partenaires tirent ensemble à la même corde.

Le Plan d'action national souligne l'importance de la collaboration interdisciplinaire. Comment les autorités de Vernier coopèrent-elles concrètement?

Il faut une volonté politique forte pour sortir les acteurs concernés de leur champ d'activité habituel et apprendre à les faire travailler ensemble. Ce n'était pas évident, mais aujourd'hui, cela ne pose plus de problème. Nous travaillons sur le principe du «problem solving» (identification d'une situation problématique avec implication immédiate de tous les acteurs de terrain concernés pour trouver rapidement une solution) et ce dans le respect des prérogatives des uns et des autres. A Vernier nous avons des réunions très fréquentes entre services de police, travailleurs sociaux et médiateurs urbains, qui donnent des résultats concrets et tangibles.

Quelles mesures conseillez-vous aux villes et communes disposant d'un budget restreint?

La question est moins budgétaire que politique. Il faut encourager tous les acteurs à travailler ensemble, pour le bien de toutes et tous, et dans le respect des compétences de chacun. Tout le monde possède une partie de la solution, mais personne ne peut à lui seul résoudre les problèmes. C'est une culture basée sur la participation, la collaboration et la confiance qui produit les meilleurs résultats. J'en suis convaincu.

À Vernier et dans le Canton de Genève de nombreux efforts de prévention ont déjà été entrepris. Où pensez-vous que des mesures supplémentaires sont le plus nécessaires?

La question de la lutte contre l'extrémisme violent dépasse de loin les seules compétences des communes. Il faut cesser les attaques répétées de notre système d'assurance et d'aide sociale, car cela crée des situations de rupture qui, à la longue s'avèrent dangereuses. Investir maintenant auprès des jeunes vaut mieux de devoir réparer.

À quoi ressemblera Vernier dans 20 ans?

Ce sera une ville avec davantage encore de solidarité et de projets innovants. Je souhaite que sa qualité de vie soit reconnue et qu'elle soit estimée pour son dynamisme et la diversité de ses habitant-e-s.

THÈME

Empêcher la discrimination et l'exclusion – renforcer la société tout entière

Les préventions universelle et ciblée sont les facteurs-clés du succès de la prévention et de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme. La grande importance de la prévention est également reconnue dans le «Plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent» (PAN) rendu public début décembre.



Renate Amstutz (droite), directrice, et Miriam Flury (gauche), collaboratrice scientifique de l'Union des villes suisses

Les villes suisses occupent un rôle de pionnier dans le domaine de la prévention. Certaines d'entre elles, comme Zurich, Genève, Berne, Bâle, Winterthour et plus récemment Bienne, possèdent déjà des services spécialisés et des centres de contact. Ceux-ci sont en premier lieu des interfaces destinées aux enseignant-e-s, travailleuses et travailleurs sociaux, responsables d'associations ou aux proches en contact avec des personnes présentant éventuellement des tendances à la radicalisation. Les efforts consistent dans un premier temps avant tout à conseiller et à informer individuellement. Le premier entretien, au cours duquel les cas sont analysés de A à Z, reste général, et ne traite pas de manière ciblée la question de la radicalisation. Les spécialistes informent les proches sur les sujets les plus divers ou les dirigent au besoin vers les services compétents. Si une radicalisation potentielle est identifiée au cours de l'entretien, ce dernier est prolongé par une analyse en profondeur réalisée par des méthodes spécifiques.

«Les services spécialisés de la ville produisent des guides, du matériel pédagogique ou des programmes à la disposition d'autres.»

L'une de ces méthodes est celle du «Radicalisation Profiling» (Ra-Prof), mise au point par la ville de Zurich et le Schweizerisches Zentrum für Gewaltfragen (Centre suisse en matière de violence) SIFG. Cette méthode permet aux autorités d'identifier à un stade précoce les tendances à la radicalisation dans le milieu d'extrême droite et dans le milieu islamiste au moyen d'une liste d'évaluation standardisée comprenant 46 questions auxquelles la ou le spécialiste impliqué-e, par exemple l'ensei-

gnant-e, doit répondre par oui ou par non en justifiant sa réponse. Une fois le questionnaire renseigné, le service accrédité pour Ra-Prof procède à une évaluation et permet ainsi de réagir à un stade précoce. Outre l'analyse des cas individuels, les services spécialisés de la ville produisent des guides, du matériel pédagogique ou des programmes pour certains mis gratuitement à la disposition d'autres villes, communes et cantons.

«L'aspect crucial consiste à empêcher l'apparition même de toute radicalisation. La prévention universelle est à cet effet l'instrument principal.»

L'aspect crucial consiste à empêcher l'apparition même de toute radicalisation. Les autorités communales jouent elles aussi un rôle central à cet égard. La prévention universelle est à cet effet l'instrument principal: il est essentiel d'éviter les discriminations et les exclusions dès le départ – c'est aussi l'avis de l'ONU. Suite au «Plan of Action to Prevent Violent Extremism» rendu public en décembre 2015, le manque de perspectives, la marginalisation, la discrimination, l'insatisfaction ou la stigmatisation de groupes entiers sont des facteurs importants susceptibles de déboucher sur une radicalisation. Il s'agit notamment de lutter de manière ciblée contre ces risques – et on notera la force particulière des villes et des communes suisses à cet égard: des acteurs des institutions les plus diverses s'engagent, par exemple ceux des domaines de l'encouragement précoce, du travail de quartier et du travail social, les enseignant-e-s ainsi que les responsables des associations sportives et de loisirs, afin d'épauler les enfants, les adolescents et les adultes.

L'Union des villes suisses se félicite vivement de l'élaboration du Plan d'action national, qui est le fruit d'une collaboration sans précédent entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Pour les villes, le PAN signifie concrètement aussi que leur travail est reconnu par les cantons et par la Confé-

dération. Le PAN recommande 26 mesures, qui doivent être mises en œuvre en l'espace de cinq ans. Les efforts exceptionnels des villes sont mentionnés dans le PAN; une liste de projets déjà mis en œuvre est donnée par le catalogue d'exemples figurant en annexe du PAN. En effet, il ne s'agit pas de réinventer la roue: il faut tirer des enseignements des expériences des autres, transmettre les connaissances que l'on possède et préparer des programmes et des projets pour différents contextes. Ainsi, d'autres communes, cantons, mais aussi la Confédération peuvent profiter de l'exceptionnelle diversité des projets existants.

Des échanges réguliers et institutionnalisés entre les autorités de tous les niveaux politiques et des acteurs de la société civile sont un facteur crucial de succès pour la prévention et la lutte contre la radicalisation. Un programme national d'impulsion fournit par ailleurs des incitatifs: doté de cinq millions de francs, il encouragera et soutiendra financièrement pendant cinq ans le développement de projets et de mesures de manière ciblée.

«Il ne s'agit pas de réinventer la roue: il faut tirer des enseignements des expériences des autres et transmettre les connaissances que l'on possède.»

Les efforts des villes et des communes d'agglomération sont essentiels pour la réussite de la mise en œuvre du PAN. Depuis le début de l'année, l'Union des villes suisses dirige par ailleurs le groupe de travail «Prévention et lutte contre la radicalisation et l'extrémisme». L'intérêt manifesté par les membres est important: la plateforme est utilisée de manière intense et sert notamment à partager des expériences, débattre des défis communs et apprendre les uns des autres. L'Union des villes suisses se trouve donc déjà en pleine mise en œuvre du PAN. Les villes sont toujours prêtes à entretenir un large dialogue à tous les niveaux politiques afin de créer et d'encourager les conditions qui parviendront à prévenir la radicalisation. Une société forte s'oppose aux exclusions et aux discriminations et prévient durablement la radicalisation.

Informations supplémentaires:
www.uniondesvilles.ch

POLITIQUE

Retour sur la session d'hiver

Lors de la session d'hiver, les débats ont principalement porté sur le budget fédéral 2018. 442 millions de francs seront au total consacrés l'année prochaine à la réduction de la dette. Cette somme a été débloquée parce que les électeurs et électrices avaient refusé la réforme des retraites en septembre. Font donc partie des gagnants le PLR, qui a ainsi réussi à imposer sa revendication principale, à savoir l'utilisation des excédents pour réduire la dette. Le Parlement a par ailleurs réduit de 41 millions de francs le budget de l'aide sociale pour les requérant-e-s d'asile. Le projet de budget est favorable aux paysans et à la formation: les postes budgétaires correspondants ont été augmentés.

Redéfinir les critères pour le réseau postal

Le Conseil des États a traité durant la session d'hiver sept questions relatives à La Poste. La présidente de la Confédération Doris Leuthard a rappelé pendant les débats que le Conseil fédéral avait déjà commencé le remaniement de la législation postale. Un groupe de travail mis en place par le Conseil fédéral recherche actuellement des solutions, qui devraient être présentées en été. Au sein de ce groupe de travail, l'UVS œuvre notamment pour que les critères d'accessibilité soient à l'avenir toujours adaptés aux villes. Le Conseil des États a néanmoins adopté plusieurs motions émanant du

Conseil national demandant entre autres que les critères de mesure de l'accessibilité des offices de poste soient fixés au niveau régional. Les offices de poste doivent en outre pouvoir offrir toutes les prestations du service universel à l'exception des paiements en liquide.

Recyclage des appareils électriques usagés

Le Conseil des États demande une révision du système de la taxe de recyclage anticipée pour les appareils électriques usagés. Il a adopté une motion de sa Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. L'actuelle solution de branche volontaire doit être remplacée par une taxe d'élimination obligatoire. La raison de cette modification est le nombre élevé d'acteurs opportunistes dans le domaine du commerce en ligne et du tourisme de consommation, domaines où aucune taxe n'est perçue. L'UVS et l'Organisation Infrastructures communales préconisent un changement de système.

Densification et protection contre le bruit

Le Conseil des États entend permettre la densification des espaces urbains vers l'intérieur en dépit des dispositions contre les nuisances sonores et a adopté sous une forme légèrement modifiée une motion émise par le Conseil national. Outre une modification de la méthode de mesure du bruit, la motion du

Conseil national demande qu'une densification de l'habitat soit permise sans autorisation exceptionnelle dans les zones exposées au bruit. Le Conseil des États s'est exprimé en faveur d'une formulation plus générale et allant moins loin. Le Conseil national doit à présent statuer sur le texte amendé de la motion.

Cadre juridique pour la conduite autonome

Le Conseil des États a traité plusieurs questions importantes de politique des transports. Il a décidé que les bases juridiques pour les véhicules à conduite automatique soient rapidement adaptées et a adopté deux motions. Le Conseil fédéral et le Conseil national s'étaient déjà prononcés en faveur de l'adoption de ces deux objets. De plus, la Chambre haute a refusé de libéraliser totalement le trafic des autocars grandes lignes. L'octroi de concessions doit selon elle être lié à certaines conditions. La question est donc réglée. Enfin, le Conseil des États a recommandé le rejet de l'initiative vélo tout en se prononçant en faveur de la contre-proposition directe du Conseil fédéral. Celle-ci prévoit que la Confédération puisse soutenir des mesures émanant de cantons et de tiers destinées à encourager le trafic cycliste. L'UVS se féliciterait que cette revendication soit ancrée au niveau fédéral. Lors de la consultation, les villes ont en majorité accueilli favorablement la contre-proposition.

Procédures de consultation

Projet fiscal 17: La quote-part cantonale doit être augmentée

Le Projet fiscal 17 va dans la bonne direction. Il doit toutefois être rectifié à deux égards: la quote-part cantonale au produit de l'impôt fédéral direct doit être portée à 21,2 %. Et il convient de garantir qu'ainsi, les villes et communes soient elles aussi dédommagées pour leurs pertes fiscales. Voilà quelles sont les revendications-clés de la réponse à la consultation formulée par l'UVS et la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes.

Droits humains: le projet pilote doit être pérennisé

Une institution nationale doit à l'avenir s'occuper de la protection et du respect

des droits humains en Suisse. Cela correspond aussi aux aspirations de l'Union des villes suisses, qui soutient la proposition du Conseil fédéral de transférer dans une organisation pérenne le travail de l'actuel Centre suisse de compétence pour les droits humains, dans le comité consultatif duquel siège l'UVS. Le travail du Centre de compétence est limité dans le temps. L'UVS suggère en outre d'intégrer au catalogue de tâches de la nouvelle institution la protection des droits de l'enfant.

Dernière étape de l'accélération des procédures d'asile

La population a approuvé la révision de la procédure d'asile 2016. Celle-ci doit dorénavant être traitée en environ six mois. Les nou-

velles procédures seront mises en œuvre en trois trains d'ordonnances distincts qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2019. L'Union des villes suisses approuve en consultation le dernier train d'ordonnances nécessaire. Celui-ci règle les frais administratifs forfaitaires et les forfaits d'aide d'urgence versés aux cantons. L'UVS soutient le montant des forfaits proposés. Elle demande toutefois que certains processus soient définis avec une plus grande précision, par exemple le passage des migrants mineurs du centre fédéral vers les structures cantonales ou communales.

Autres consultations disponibles sous:
www.uniondesvilles.ch/fr/Info/Politique/Consultations

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Projet fiscal 17: une quote-part cantonale plus élevée pour dédommager les villes

Le Projet fiscal 17 présenté par le Conseil fédéral porte aussi la marque des villes et des communes. L'Union des villes suisses et la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) ont jugé le Projet fiscal 17 positif dans l'ensemble. Cependant, du point de vue de l'UVS et de la CDFV, il convient de modifier deux points essentiels: D'une part, il est incompréhensible que dans son projet, le Conseil fédéral ait baissé le taux de la quote-part cantonale au produit de l'impôt fédéral de 21,2 à 20,5 %. D'autre part, les villes et les communes réclament que les cantons soient obligés par clause contraignante de dédommager aussi les communes concernées. Pour le reste, le Projet fiscal 17 se présente de façon plus équilibrée que la RIE III et tient aussi compte du contre-financement. Pour que cela reste ainsi, il est demandé au Parlement de rester modéré. Les cantons sont tenus d'élaborer leurs projets de mise en oeuvre en coopération avec les communes et de les présenter à un stade précoce.

www.uniondesvilles.ch

L'Union des villes suisses dit non à l'initiative No Billag

A l'unanimité, le Comité de l'Union des villes suisses recommande un non à l'initiative No Billag. Une offre de programmes audiovisuels diversifiée et indépendante revêt une importance considérable pour la formation de l'opinion politique et la cohésion nationale dans un pays plurilingue. La suppression de la redevance aurait pour conséquence un véritable démantèlement médiatique. C'est en première ligne la SSR qui serait sapée dans ses fondations même. En plus, de nombreuses stations régionales de radio et de télévision se verraient menacées dans leur existence. Ce n'est pas seulement la diversité médiatique qui se verrait ainsi affaiblie, mais également la couverture d'événements dans les communes de diverses régions du pays qui ne serait plus garantie. Pour les villes, le rôle de la SSR dans la politique culturelle est aussi un argument fort contre l'initiative. La SSR soutient les festivals de cinéma en Suisse et s'engage comme coproductrice de films suisses. Elle est parte-

naire de festivals de musique et d'autres manifestations culturelles et soutient la création musicale en Suisse, par exemple en diffusant une certaine proportion de musique suisse. Un oui à No Billag aurait donc de graves conséquences sur la place culturelle suisse.

En plus, le Comité de l'UVS a décidé de recommander le oui au nouveau régime financier 2021. Celui-ci doit assurer à la Confédération de pouvoir bénéficier des revenus de la TVA et de l'impôt fédéral direct jusqu'en 2035.

www.uniondesvilles.ch

Journée thématique «Démocratie en mutation» à Neuchâtel

Le 16 mars 2018, la Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux, l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses organiseront ensemble un séminaire sur le thème: «Démocratie en mutation: comment les pouvoirs publics demeurent-ils crédibles?» Différents domaines d'activités et tendances de développement doivent être débattus, lesquels influencent la collaboration, l'image et la crédibilité de l'Exécutif, du Parlement et de l'administration. Dans une société où les autorités telles que les partis politiques ou les médias traditionnels perdent en influence, il se pose la question de savoir qui prendra leur place et comment fonctionnera à l'avenir l'ordre du jour politique «Agenda Setting», s'il devient facile de lancer une initiative ou un référendum sur Facebook. Le séminaire à Neuchâtel démontrera aussi dans quel sens notre système démocratique pourrait se développer au niveau communal, quelles tendances sont prévisibles et avec quels stratégies et instruments les villes et communes surmonteront les défis.

www.uniondesvilles.ch

La ville de Versoix devient le 133^e membre de l'Union des villes suisses

La ville de Versoix a adhéré à l'Union des villes suisses. Le comité a approuvé son adhésion lors de sa dernière séance. L'UVS compte désormais 133 membres. Versoix est situé dans le canton de Genève et a environ 13 000 habitantes et habitants. L'UVS souhaite la bienvenue à son plus jeune membre!

Brèves

«Flâneur d'Or» pour la ville de Bienne

La ville de Bienne a remporté le «Flâneur d'Or» 2017, le premier prix des aménagements piétons. Le réaménagement de l'île-de-la-Suze au cœur de la ville crée une oasis de calme et de détente invitant à la flânerie tout en comblant une lacune dans le réseau piétonnier, écrit le jury.

www.flaneurdor.ch

2^e congrès stratégique SmartSuisse

Après la réussite de la première édition, le deuxième congrès stratégique SmartSuisse se tiendra les 11 et 12 avril à Bâle. Outre les conférences et les ateliers, les visiteurs pourront profiter d'une exposition d'accompagnement de deux jours: dans la SmartAvenue, les exposants présenteront des solutions concrètes sur la manière dont les villes peuvent durablement tirer parti du numérique.

www.smartsuisse.com

Forum de la cyberadministration suisse

Les exigences posées à l'administration publique en matière de numérisation de ses processus et offres augmentent. Le Forum 2018 de la cyberadministration suisse présentera les 6 et 7 mars à Berne des approches de solution mises en oeuvre par des autorités qui ont déjà réussi leur transformation numérique ou sont en passe d'y parvenir. Grâce au parrainage de l'Union des villes suisses, les membres de l'UVS bénéficient d'une réduction spéciale.

www.e-governmentforum.ch

Confiance dans le futur énergétique

Le congrès AEE SUISSE 2018, qui aura lieu le 20 mars à la Umwelt Arena Spreitenbach, sera consacré au thème de la «Confiance dans le futur énergétique». Suite à l'adoption et à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie, il se propose de montrer comment saisir au vol les chances, exploiter les possibilités et prendre de nouvelles initiatives. Les membres de l'UVS peuvent encore s'inscrire jusqu'au 24 décembre 2017 aux conditions Early Bird de CHF 400 au lieu de CHF 600.

www.aee-congres.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 16 mars 2018** **Journée thématique «Démocratie en mutation: comment les pouvoirs publics demeurent-ils crédibles?»** à Neuchâtel
Informations: Maja Münstermann, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 30/31 août 2018** **Journée des villes 2018** à Soleure
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Organisation Infrastructures communales

- 18 janvier 2018** **Congrès sur le recyclage 2018** à Bienne
Informations: Romana Kocher, téléphone 031 356 32 42

Sections de l'Union des villes suisses

- 19 avril 2018** **Conférence des délégués de la Conférence des villes en matière culturelle** à Berne
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, info@skk-cvc.ch
- 4 juin 2018** **Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité**
Informations: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
- 8 juin 2018** **Conférence de printemps de l'Initiative des villes pour la politique sociale** à Baden
Informations: Katharina Rüegg, téléphone 052 267 59 57, info@staedteinitiative.ch

Divers

- 19 janvier 2018** **Les administrations publiques à l'ère numérique** à Fribourg
Informations: www.unifr.ch
- 26 janvier 2018** **Un dialogue entre sciences sociales et praticiens - le futur énergétique des villes et des communes** à Bienne
Informations: www.sccer-crest.ch
- 20 mars 2018** **Congrès AEE SUISSE 2018 - La confiance en l'avenir énergétique** à Spreitenbach (patronage: UVS)
Informations: www.aee-congres.ch
- 6/7 mars 2018** **Forum de la cyberadministration suisse 2018** (en allemand) à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.infosocietydays.ch
- 11 avril 2018** **Congrès stratégique SmartSuisse** à Bâle (patronage: UVS)
Information: www.smartsuisse.com
- 14 juin 2018** **Manifestation «Les 5 ans du Projet de territoire Suisse»** à Berne
Informations: regina.gilgenthetaz@are.admin.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Marius Beerli, Karin Christen, Miriam Flury, Nadja Huonder, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Martin Tschirren, Roman Widmer; traduction: proverb
Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: Magali Girardin; page 3: mäd
Téléphone: 031 356 32 32, fax 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch